

Révolution numérique et évolutions des mobilités individuelles et collectives (transport de personnes)

Déclaration du groupe de la mutualité

La révolution numérique est partout ! Nous l'avons rappelé à travers nos derniers avis sur l'impression 3 D, les dispositifs médicaux, la pédagogie numérique, les données numériques... nous l'abordons aujourd'hui à travers notre avis sur la mobilité et demain sur la monnaie numérique.

Le transport des personnes, qu'il soit collectif ou individuel, est en effet fortement impacté par la révolution numérique. Elle permet en outre, pour le transport collectif, de fluidifier les déplacements notamment par un accès à l'information facilité et pour le transport individuel, de favoriser une démarche plus collaborative à la fois créatrice de lien social et qui privilégie l'usage sur la propriété. Elle transforme ainsi profondément nos comportements : c'est une révolution non seulement technologique mais surtout sociétale.

Cette révolution doit pouvoir s'adresser à tous. Or, comme le souligne l'avis, les risques de fracture technologique sont avérés, qu'ils relèvent d'une inégalité de couverture territoriale, du coût des technologies ou bien des difficultés liées à leur usage. Pour l'ensemble de ces raisons, le groupe de la mutualité souligne qu'il est indispensable de maintenir une offre alternative tout en agissant par tous les moyens afin de réduire cette fracture numérique.

Par ailleurs, le groupe de la mutualité insiste également sur la question de la protection de la vie privée et des libertés individuelles : l'information et l'éducation aux risques potentiels et le respect des lois en la matière, qui doivent permettre la maîtrise de nos empreintes numériques, doivent être renforcés comme cela est demandé dans l'avis.

Enfin, les services tiennent une place importante dans cette révolution ; à cet égard, le groupe de mutualité souligne le rôle joué par les mutuelles d'assurances qui ont d'ores et déjà mis en place des applications qui permettent de faciliter les relations avec l'adhérent et de mieux répondre à leur besoins comme par exemple avec la e-déclaration en cas d'accident.

Pour permettre ce tournant, l'avis du CESE invite donc à répondre à ce défi à la fois économique et industriel, social et sociétal, en mobilisant l'ensemble de la société civile. Le groupe de la mutualité partage cette vision ; il a voté l'avis.